

Accessibilité aux personnes en situation de handicap (PSH)

Chez **Permaterra Formation**, nous attachons une importance particulière à l'accueil et à l'inclusion des personnes en situation de handicap.

Toutes nos formations sont ouvertes aux personnes en situation de handicap, sous réserve que les conditions d'apprentissage puissent être adaptées ou aménagées de manière appropriée.

Analyse et adaptation des besoins

Chaque situation est étudiée **individuellement**, en lien avec notre référente handicap.

Nous analysons avec attention les besoins spécifiques afin de mettre en place, lorsque cela est possible, les adaptations nécessaires au bon déroulement de la formation.

Si besoin, nous pouvons également solliciter des partenaires spécialisés afin de rechercher les solutions les plus adaptées.

Anticipation des besoins

Afin de permettre une prise en charge optimale, nous vous invitons à signaler toute situation de handicap ou besoin spécifique **dès la demande d'inscription**, directement via le formulaire prévu à cet effet.

Cette anticipation est essentielle pour nous permettre d'adapter au mieux les modalités pédagogiques, techniques ou organisationnelles en amont de la formation.

Modalités de formation

Nos formations peuvent être proposées selon différentes modalités :

- en présentiel
- en distanciel
- ou en format mixte

Chaque situation est évaluée afin de proposer la modalité la plus adaptée aux besoins du participant et aux contraintes pédagogiques de la formation.

Référente handicap

Pour toute question relative à l'accessibilité ou à l'adaptation des formations, vous pouvez contacter :

Doriane Agremont

Référente handicap – Permaterra Formation _____ formation@permaterra.fr

Engagement

Permaterra Formation s'engage à favoriser l'accessibilité de ses formations et à rechercher, dans la mesure du possible des solutions adaptées à chaque situation individuelle.

Évaluation et amélioration de l'accessibilité

À l'issue de la formation, et en cas de situation de handicap ayant nécessité des aménagements spécifiques, un questionnaire peut être transmis afin d'évaluer la qualité de l'accompagnement et l'adéquation des solutions mises en place.

Ces retours nous permettent d'améliorer en continu nos conditions d'accueil et d'adapter au mieux nos dispositifs aux besoins des personnes en situation de handicap.